

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 15 octobre 2019

Date de convocation : 10 octobre 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18 Procurations : 0 Votants : 18

L'an deux mille dix-neuf, le 15 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Michel LAUVAUX, Marie-Gabrielle MONSET, Patrick MOURA, Michèle NAVARRO, Corinne PANATIER.

ABSENTE : Delphine CRASPAY

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2019-38 : Décision Modification n° 2 – Budget Communal

Monsieur le Maire propose les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap) - Opération	Montant	Article (chap) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	7 000,00	1328 (041) : Autres	2 689,50
202 (20) - 227 : Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	2 200,00	1328 (041) : Autres	5 871,46
2041582 (204) : Bâtiments et installations	1 204,74	168758 (041) : Autres groupements	34 912,01
2041582 (204) : Bâtiments et installations	2 894,86	168758 (041) : Autres groupements	23 268,08
2135 (21) - 183 : Instal. gén., agencements, aménagements des constructions	160,00	2031 (040) : Frais d'études	51 608,63
21534 (041) : Réseaux d'électrification	25 957,58		
21534 (041) : Réseaux d'électrification	40 783,47		
21534 (21) - 254 : Réseaux d'électrification	1 042,07		
21534 (21) - 254 : Réseaux d'électrification	1 967,38		
2188 (21) - 217 : Autres immobilisations corporelles	-2 200,00		
2312 (040) : Agencements et aménagements de terrains	51 608,63		
2313 (23) - 200 : Constructions	-7 160,00		
2313 (23) - 220 : Constructions	-7 109,05		
Total Dépenses	118 349,68	Total recettes	118 349,68

FONCTIONNEMENT

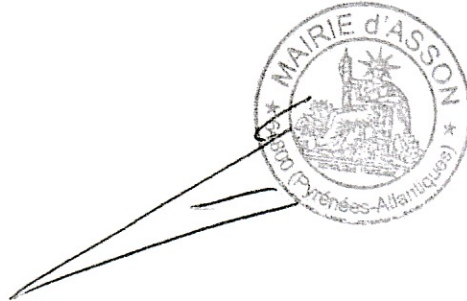
Dépenses		Recettes	
Article (chap) - Opération	Montant	Article (chap) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-1 500,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	1 500,00		
Total Dépenses	0,00	Total recettes	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE la décision modificative n°2 présentée ci-dessus.

VOTE	POUR	14
	CONTRE	4
	ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme,
Le Maire



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 16/10/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/10/2019